



# Groupe de travail Charte Collectivités du Syndicat Layon Aubance Louets

08 Novembre 2019 à 14h00  
Bellevigne-en-Layon

# Ordre du jour

1. Bilan du programme d'action de la charte collectivités 2019,
2. Définition du programme d'action de la charte collectivités 2020,
3. Questions diverses.



# 1. Bilan du programme d'action de la charte collectivités 2019



# La charte collectivités

Extrait du Projet de SAGE validé par la CLE:

## **Disposition 19 - Tendre au "zéro pesticides" dans la gestion de l'espace communal et intercommunal**

La cellule d'animation du SAGE incite les collectivités compétentes à adhérer à une charte d'entretien des espaces publics afin de supprimer totalement l'usage de pesticides, sauf produits de biocontrôle, dans un délai de 3 ans maximum à compter de l'arrêté d'approbation du SAGE. Les porteurs de programme opérationnel établissent annuellement un programme d'actions visant à accompagner les signataires (formations, démonstrations de matériels, journées techniques...). Les communes ou leurs groupements compétents veillent :

- à fournir annuellement à la Commission Locale de l'Eau les données relatives à l'usage de pesticides,
- à intégrer en amont des projets d'aménagements les futures pratiques d'entretien des espaces verts notamment en associant les services techniques qui seront en charge de l'entretien (espaces verts, voirie...) afin que les nouveaux espaces soient adaptés aux nouvelles pratiques (accessibilité, choix des végétaux,...),
- à mettre en place des actions de communication sur la réglementation et les solutions de collecte des produits pesticides non utilisables (plaquettes, communiqués de presse...),
- à tendre vers l'atteinte du zéro pesticides sur l'ensemble des espaces communaux et intercommunaux.

La structure porteuse du SAGE peut accompagner les communes ou leurs groupements en matière de sensibilisation et de formation sur cette thématique.







# La formation en 2019

- **"Entretien écoresponsable des espaces sportifs extérieurs"** – 5 et 6/03 - Bellevigne-en-Layon – 21 part.
- Journée technique régionale Cnfpt **« Gestion et valorisation de la flore sauvage des rues »** – 20/06 – Doué-en-Anjou – 70 part.
- Journée d'actualité « Vers des pratiques zéro pesticide dans les cimetières » - 04/09/2019 - Angers
- Journée technique AIT/Cnfpt « Approche de l'Eco pâturage » – 24/09/2019 - Saint-Barthélemy d'Anjou - 60 part. dont 24 élus et agents du territoire du SAGE LAL
- **« les plantes vivaces pour optimiser l'entretien »** - 8 et 9/10 – Brissac-Loire-Aubance - 23 part.
- **Forum de l'eau sur la "Gestion Intégrée des Eaux Pluviales"** - 8/11/2019 - Bellevigne-en-Layon

# Accompagnement personnalisé « cimetières » en 2019



- 16 accompagnements techniques  
par Vincent Mahé du CPIE Loire Anjou

Date	Commune	Cimetières
09/04/2014	Coron	Coron
14/01/2019	Tuffalun	Ambillou-Château
14/01/2019	Tuffalun	Noyant-la-Plaine
14/01/2019	Tuffalun	Louerre
02/04/2019	Saint-Paul-du-Bois	Saint-Paul-du-Bois
12/04/2019	Chalonnnes-sur-Loire	Chalonnnes-sur-Loire
12/04/2019	Chaufefonds-sur-Loire	Chaufefonds-sur-Loire
25/04/2019	Brissac-Loire-Aubance	Coutures
25/04/2019	Brissac-Loire-Aubance	Chemelliers
25/04/2019	Brissac-Loire-Aubance	les Alleuds
25/04/2019	Brissac-Loire-Aubance	Brissac-Quincé
25/04/2019	Montilliers	Montilliers
16/05/2019	Doué-en-Anjou	Doué-la-Fontaine
05/06/2019	Les Garennes-sur-Loire	Juigne-sur-Loire
05/06/2019	Les Garennes-sur-Loire	Saint-Jean-des-Mauvrets
05/06/2019	Saint Melaine-sur-Aubance	Saint Melaine-sur-Aubance

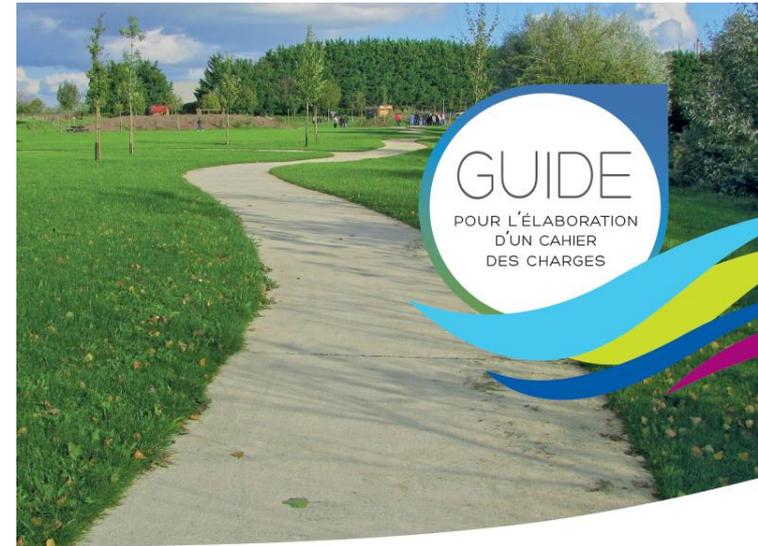
# La communication

- Impression de 33 panneaux « Cimetières Zéro Pesticide »
- Impression de 42 panneaux « Pelouses de sport Zéro pesticide »
- Articles de presses suite points presses
- Article dans la lettre de l'eau N°22
- Mise à disposition de l'exposition "Sauvages des rues, Belles et rebelles" : Chalonnes-sur-Loire, Doué-en-Anjou et Lys-Haut-Layon



# Actions non réalisées

- Atelier/Conférence sur l'optimisation de l'entretien des espaces verts dès la conception des nouveaux aménagements
- Organisation d'un concours photos sur la flore sauvage des rues / Diffusion via les bulletins municipaux et interco. / Réalisation d'une exposition en 2020



OPTIMISER L'ENTRETIEN  
DES ESPACES VERTS  
DÈS LA CONCEPTION  
DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS



# Bilan financier

Budget prévisionnel 2019		9 300 €
Dépenses au 08/11/2019	Montant € HT	Montant € TTC
SLAL	6 153,61 €	6 774,31 €
Conseil régional des Pays-de-la-Loire (20% du HT)	1 538,40 €	1 538,40 €
<b>Total</b>	<b>7 692,01 €</b>	<b>8 312,71 €</b>

# La sensibilisation des particuliers

- 11 animations grand public sur le « zéro pesticide »

Date	Commune	Type	Intervenants
27/04/2019	Bellevigne-en-Layon ( Rablay-sur-Layon)	Fête de la nature	CPIE LA
27/04/2019	Mûrs-Erigné	Fête du printemps	CPIE LA
11/05/2019	Tuffalun	Jardin de particulier	CPIE LA
17/05/2019	Beaulieu-sur-Layon	Jardin de particulier	CPIE LA
13/10/2019	Brissac-Loire-Aubance (Les Alleuds)	Stand troc des plantes	SLAL + CPIE LA
24/05/2019	Les Garennes-sur-Loire	Stand déchèterie	CPIE LA
25/05/2019	Doué-en-Anjou (Doué-la-Fontaine)	Stand déchèterie	CPIE LA
24/05/2019	Chemillé-en-Anjou (Chemillé)	Stand déchèterie	Horizon bocage
23/05/2019	Bellevigne-en-Layon (Thouarcé)	Stand déchèterie	CPIE LA
26/10/2019	Brissac-Loire-Aubance (Saint-Rémy-la-Varennes)	Stand "Les horthomnales"	SLAL + CPIE LA
23/11/2019	Doué-en-Anjou (Doué-la-Fontaine)	Stand "Les pépifolies"	SLAL + CPIE LA

## LES ALLEUDS

### Graines de convivialité au troc de plantes



On troque conseils et (parfois) confidences autour des boutures et des plantes.

échanger quelques boutures ou ces graines qu'on a, comme Catherine, une habitante de Brissac-Quincé, soigneusement ensachées et étiquetées.

Pour chercher des conseils aussi auprès des techniciens du Sage (Syndicat Layon Aubance Louets) et du CPIE (Centre permanent d'initiative à l'environnement). Ils sont chaque année fidèles au rendez-vous. Les jardiniers amateurs ont le souci de la planète.

Nul n'en doute pourtant. « *Le troc de plantes, c'est d'abord un temps de rencontre pour les habitants du village* », assure Thierry Gallard, le maire-référent des Alleuds, maire-adjoint de Brissac Loire Aubance. Chaque élu prépare pour l'occasion « *qui une pâtisserie, qui la confiture dont la recette a traversé les générations* » et dont on tartine le pain grillé.

Et on parle. Des problèmes du quotidien autour de Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance. Mais pas seulement. Certains ten-





# La charte Jardineries

Formation sur les biocontrôles et les Préparation naturel peu préoccupantes PPNA, à l'attention des vendeurs en jardinerie - Le 17/10/2019 à Brissac-Loire-Aubance – 7 part.





# La Charte Paysagistes

**11 entreprises signataires**

- **Ateliers :** (Co-organisés avec l'AdC et le SAGE Evre-Thau-St Denis)

- « Argumentaire commercial: Mise en situation » - 15/01 - Cholet – 11 part.
- « Conception et aménagement durable » – 18/03 - ESA Angers – 9 part.
- « Reconnaissance des plantes sauvages » – 16/05 - Beaupréau – 8 part. et le 10/10/2019 – 7 part.
- « Occupation du sol par les plantes vivaces » – 20/09 – Doué-en-Anjou – 11 part.
- « Gazons sans pesticides » – 03/10 – Beaupréau – 50 part.



- **Communication et promotion**

- Flocage véhicule « Objectif Zéro pesticide »
- Promotion des paysagistes dans la presse locale, auprès des entreprises et collectivités

- **Evaluation des paysagistes**

- Réalisation des diagnostics environnementaux des entreprises



## 2. Définition du programme d'action de la charte collectivités 2020



# Programme d'action 2020

1. Récupération des données liées à l'usage des pesticides
2. Formations / visite technique / démonstration de matériels  
(Ecoconception pour urbanistes, GIEP, Eco pâturage, entretien zones humides...)
3. Accompagnement technique  
(cimetières et/ou terrains de sport)
4. Communication
5. Sensibilisation des particuliers

# Economie d'eau

Disposition 52 – Mettre en place des programmes d'économies d'eau dans les collectivités et pour tous les usages économiques

Les collectivités territoriales ou leurs groupements compétents mènent ou poursuivent une démarche d'économie d'eau afin de permettre collectivement une réduction des consommations des abonnés.

Elles sont fortement sollicitées à montrer l'exemple par la réalisation de diagnostics de consommations d'eau réalisés de manière privilégiée à l'échelle intercommunale et par l'équipement de leurs bâtiments publics en dispositifs économes en eau, en système de récupération des eaux pluviales et par la prise en compte des consommations d'eau dans la conception et l'entretien de leurs espaces verts.

Accompagnées par la structure porteuse du SAGE, elles assurent également une communication et une sensibilisation des usagers sur la réutilisation des eaux pluviales et sur la mise en place de dispositifs économes en eau.

De la même façon, les acteurs économiques mènent une démarche d'économie d'eau.

# Gestion Intégrée des Eaux pluviales

## Disposition 57 – Améliorer la gestion des eaux pluviales

La Commission Locale de l'Eau encourage, dans le cadre de nouveaux projets d'aménagement, la mise en place de dispositifs de gestion des eaux pluviales permettant la réduction du ruissellement et favorisant ainsi l'alimentation des nappes. Elle recommande notamment que ces nouveaux projets d'aménagement tiennent compte des principes de gestion des eaux pluviales définis par la Mission Inter-Service de l'Eau et de la Nature (MISEN) du Maine-et-Loire et privilégie une gestion des eaux à la parcelle.

La structure porteuse du SAGE met en place, sur la base des guides et documents existant, un plan de communication et de sensibilisation aux techniques alternatives de la gestion des eaux pluviales auprès des collectivités, en tant que maîtres d'ouvrage.



## 3 – Questions diverses

